

Mercredi le 9 avril 2025



### Offre d'emploi : Travailleur journalier

Tu désires mettre à profit tes compétences et ton savoir-faire au service des citoyens?

La municipalité est à la recherche d'une personne pour travailler au sein de ses infrastructures et son réseau routier.

#### Critères d'emploi

- Salaire horaire à discuter et réévaluation à la suite de la période probatoire de 3 mois;
- Un horaire de travail de 40 heures semaine lors de la période estivale de mai à octobre chaque année; un horaire variable, en fonction des besoins et des disponibilités, pour le reste de l'année;
- Possibilité de formation pour ton travail et le développement de tes compétences;

#### LA FONCTION

L'employé(e) sera responsable de la voirie municipale et les infrastructures de la municipalité: Dans ces travaux sur le réseau routier local, tu réaliseras des activités d'entretien et de réparation reliés au réseau routier desservi par la municipalité.

Pour les infrastructures, tu auras à réaliser des travaux d'entretien, de réparations mineures sur les différents sites de la municipalité et de conciergerie à l'occasion (gazon, peinture, entretien de sentiers, etc.)

#### QUALITÉS ET FORMATIONS RECHERCHÉES

Être autonome et débrouillard, être à l'aise à travailler en proximité avec les citoyens; Travailler de façon sécuritaire et consciencieuse.

Si tu détiens : Un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent; la carte de « Santé et sécurité au travail » (un atout); un permis de conduire de classe 5.

\*Tu dois posséder une camionnette ou un véhicule capable de tirer une remorque.

Tu as de l'intérêt pour ce secteur : nous attendons ta candidature!

Pour postuler, envoie ta candidature par courriel au [dg@saintandrederestigouche.com](mailto:dg@saintandrederestigouche.com) d'ici le **24 avril 2025 16 h** ou en personne au 163 route Principale À Saint-André-de-Restigouche.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Lise Labrie, directrice générale et greffière trésorière au 418-865-2234 du lundi au mercredi de 9h à 16h et le jeudi de 12h à 18h.

La municipalité de Saint-André-de-Restigouche souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.